

La question de l'apprentissage adapté aux besoins des jeunes polyhandicapés

RÉF. : 4 053

Cette action de formation vise à développer les compétences des différents professionnels de l'Éducation et de la Santé concernant l'identification et la compréhension des besoins éducatifs particuliers des jeunes polyhandicapés.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

- Mettre en œuvre un cadre pédagogique adapté visant à favoriser et consolider les apprentissages des jeunes polyhandicapés, en institution scolaire, médico-sociale ou hospitalière.

SPÉCIFIQUES

- Développer des capacités d'observation et d'analyse concernant les jeunes polyhandicapés en situation d'apprentissage.
- Repérer et analyser les différentes démarches éducatives et pédagogiques à privilégier pour le développement des apprentissages.
- Identifier les stratégies, les pratiques, les dispositifs communicationnels qui peuvent être adoptés dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle.
- Repérer certaines approches éducatives et apprendre à utiliser certains outils, supports d'apprentissage.

CONTENU

- Cadre de la loi du 11 février 2005 et en repérer les enjeux, concernant la scolarisation des enfants polyhandicapés.
- Qu'est-ce qu'un processus d'apprentissage ?
- Les besoins particuliers des jeunes polyhandicapés en lien avec les apprentissages.
- La notion d'apprentissage ; les possibilités d'apprentissage ; les entrées particulières en apprentissage.
- Les dispositifs adaptés au développement des apprentissages (cognitif, social, communicationnel) des enfants et adolescents polyhandicapés.
- Les recherches POLYCOM et POLYSCOL : la question de l'observation et des regards croisés ; le groupe et le travail d'équipe ; les profils ; les actions pédagogiques.
- Émergence du polyhandicap dans la sphère scolaire.
- Le ou les apprentissage(s).

- La ou les pédagogie(s).
- Des outils pluridisciplinaires : profils sensoriels, travail sur les émotions, construction d'un lexique de compétences.
- Modalités et pratiques pédagogiques : espace classe et temps de classe, documents, construction de séances, grille d'observation, grandes orientations pédagogiques.
- Approches éducatives et sensorielles permettant la communication et pour lesquelles un cadre peut favoriser les processus d'apprentissage.
- Quelques outils informatiques dans des démarches d'apprentissage adaptées.
- Les outils de communication : Makaton et CAA.
- Les fonctions cognitives de l'enfant polyhandicapé (ECP).
- Apprendre au quotidien.
- Réfléchir aux propositions possibles : contenus, étapes...
- Développer une approche pluridisciplinaire de l'observation et de l'accompagnement éducatif et pédagogique des jeunes polyhandicapés.

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

DATES

FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 21, 22 et 23 novembre 2023 (21 heures)
780 €

Paris • 26, 27 et 28 novembre 2024 (21 heures)
840 €

INFOS PRATIQUES

 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse aux enseignants spécialisés, éducateurs, AMP, AES, AVS, orthophonistes, psychomotriciens, à tout professionnel engagé dans la prise en charge éducative des jeunes polyhandicapés et aux parents.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INFORMATIONS

En partenariat avec l'INSEI et le Centre de Ressources Multihandicap.



 INTERVENANTS

- Esther ATLAN**, docteure en psychologie, formatrice à l'INSEI.
- Sophie DUMONT**, orthopédagogue.
- Éric LEGRAND**, enseignant spécialisé en IME et MAS.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : formation@cesap.asso.fr

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).